



MEMBRE DE LA FSMD

www.musicavi-nordisere.org

Assemblée générale de MUSICAVI Nord Isère du 4 octobre 2009 **Hôtel de Ville de VIENNE**

Après l'appel des sociétés, le quorum étant largement atteint, l'A.G. est déclarée ouverte par le président Jean Pierre MARTIN.

Le Président demande une minute de silence à la mémoire des proches des musiciens et amis de la musique, disparus au cours de la saison 2008/2009.

Personnalités présentes : Jacques REMILLER Député Maire de Vienne, Erwan BINET Vice Président du CGI, Patrick CURTAUD Conseiller Général, Jean DEROUBAIX Président d'Honneur de MUSICAVI N.I., Raymond ODET Vice Président de l'UFF Rhône Alpes.

Personnalités excusées : Bernard SAUGEY Sénateur et Conseiller Général, Louis MERMAZ Sénateur, Georges COLOMBIER Député et Conseiller Général, André COLLOMB-BOUVARD Conseiller Général et Maire de l'Isle d'Abeau, Jean Luc COTTIN Président de la FSMD, Louis PAYET président de l'UFF Rhônes Alpes.

Le Président remercie M. le Maire de Vienne pour l'accueil sympathique et convivial à l'Hôtel de Ville de VIENNE.

Les élus qui suivent régulièrement et avec attention les manifestations des sociétés musicales locales, confirment leur soutien : Jacques REMILLER Député Maire de Vienne propose que le Festival MUSICAVI NI 2010 ou 2011 ait lieu à Vienne. Les sociétés musicales de Vienne sont sollicitées.

Erwan BINET et Patrick CURTAUD assurent l'Assemblée du soutien actif du Conseil Général afin de nous aider à poursuivre dans les meilleures conditions possibles nos différentes activités musicales.

Le secrétaire Francis DEROUBAIX donne lecture du compte rendu moral 2008 / 2009. Il présente l'activité du Centre Aéré Musical de juillet 2009 qui s'est déroulé à Jardin du 6 juillet au 29 juillet 2009.

En l'absence du Président de l'Etoile Jardinoise et de ses membres retenus par l'organisation d'une importante manifestation à Jardin, le secrétaire Francis DEROUBAIX rend compte du bon déroulement du Festival 2009.

Le Président rappelle que Musicavi NI se tient à la disposition des sociétés pour les demandes de récompenses, pour les déclarations d'accidents et répond, dans la mesure du possible, à toutes les invitations des sociétés, AG, concerts... etc.

Après un échange constructif avec l'assemblée le rapport moral, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Marcel LINAGE trésorier de l'association présente les comptes de l'année écoulée. Le compte d'exploitation a été au préalable examiné par les vérificateurs aux comptes Jacques PATISSIER et Serge GUINET.

Le compte d'exploitation 2008/2009, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Jean DEROUBAIX, créateur du Centre Aéré Musical, fait part de sa satisfaction pour la bonne tenue du Centre Aéré Musical 2009 qui s'est déroulé pour la première fois à Jardin et qui a connu une participation record du nombre

d'enfants. Il prodigue de vives satisfactions et tous ses encouragements à l'équipe de MUSICAVI N.I. qui a bien voulu, à la demande de la FSMD, prendre la charge de l'organisation du Centre Aéré Musical 2009.

Concernant le site Internet, Thierry SAINTAGNE indique que ce dernier est de plus en plus visité par les internautes. Toutefois, le nombre des abonnés est encore relativement réduit. Une action sera conduite auprès de chaque société afin qu'elle recueille les adresses Internet de ses adhérents. Ceux-ci recevront ensuite chaque mercredi, directement dans leur boîtes aux lettres, la liste des manifestations des sociétés musicales du groupement musical pour les deux semaines suivantes. Ils pourront ensuite, s'ils le désirent, se désabonner à tout moment par un simple "clic".

Il est aussi demandé à chaque société de faire parvenir, régulièrement, les dates des différentes manifestations qu'elle organise et auxquelles elle participe et de mentionner l'adresse du site Internet sur les programmes de ses concerts.

Le Président souhaite qu'il y ait chaque année un Festival organisé au sein du groupement et remercie Christian LIVIO et les musiciens de l'Etoile Jardinoise qui ont pris en charge l'organisation du Festival 2009.

Au cours des questions diverses, certaines sociétés demandent que le montant de la cotisation 2011 ne soit pas augmenté. Le Président indique que la cotisation MUSICAVI 2011 sera maintenue au même montant que celle de 2010. Concernant la cotisation FSMD le Président s'engage à faire part de cette demande lors du prochain CA de la FSMD qui se tiendra samedi 10 octobre 2009 à Veyrins Thuellin.

Prochains Festivals : Les sociétés musicales de Vienne sont sollicitées pour prendre en charge un prochain Festival soit en 2010, soit en 2011, l'Ecole de Musique de Chasse sur Rhône nous a confirmé la prise en charge du Festival 2012.

Prochaines Assemblées générales Musicavi NI : 2010 à St Georges d'Espéranche, 2011 à Chasse sous réserve de confirmation.

Il est procédé ensuite au renouvellement du bureau, les membres sortants sont reconduits dans leur fonction respective. Président JP MARTIN, secrétaire Francis DEROUBAIX, trésorier Marcel LINAGE, trésorier adjoint Jean Marc SAUGE, membre Sylvie RONCADA. Le Président honoraire de MUSICAVI NI est Jean DEROUBAIX. Jacques PATISSIER nous ayant fait part de son souhait de ne plus vérifier les comptes, Daniel MOLLARD se propose pour le remplacer, Serge GUINET conservant son poste.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jean Pierre MARTIN clôture l'AG MUSICAVI 2009, en remerciant les personnalités présentes pour leur soutien actif, les représentants des sociétés pour leur participation constructive, la municipalité de Vienne pour l'accueil de cette AG 2009.

C'est autour du vin d'honneur, offert par la Municipalité de VIENNE, que s'est terminée l'Assemblée Générale 2009, prolongée pour ceux qui le souhaitent par un repas amical et sympathique à la Brasserie "Les Allobroges" à Vienne.